



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E55669

VALABLE JUSQU'AU 11/11/2025

ÉDITÉ LE

22/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1986

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/10/1986
100 000

Raison sociale : LE CORRE CONSTRUCTIONS

3 BIS RUE DE LA LIBERTE
29790 PONT-CROIX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 339 258 113 RCS

Téléphone : 02 98 70 43 85

Fax :

Siret : 339 258 113 00036

Portable : 0687219002

Code NACE : 4399C

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 5006708

E-mail : lecorrepoint-croix@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :
HERVE MATHIEU GÉRANT

AXA FRANCE IARD 5101020204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5101020204

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/09/2024

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	07/11/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	24/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/11/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	24/11/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	10/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.